



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Metz, le 14 Mai 2019

Commune de METZERVISSE

4 Rue de la Mairie

57940 METZERVISSE

Objet : Dossier de déclaration concernant le rejet des eaux pluviales du lotissement communal
« Le Verger 3 » à METZERVISSE

Accord immédiat

Réf : RD-CP ASPE-L9
57-2019-00206

P.J : Récépissé

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **le rejet des eaux pluviales du lotissement communal « Le Verger 3 » à METZERVISSE**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 11 avril 2019, complété le 10 mai 2019
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00206
- Dossier réalisé par : LVRD

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

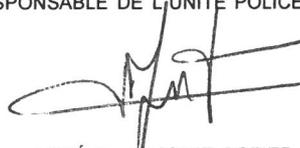
Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de METZERVISSE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- LVRD